

ACTA ROMANICA

Consignes aux auteurs

Soumission des manuscrits : Les manuscrits doivent être soumis via le système en ligne de la revue (<https://ojs.bibl.u-szeged.hu/index.php/acta-romanica>).

Les soumissions doivent être téléchargées dans un format de fichier **éditable** (.doc, .docx, .rtf, .odt, etc.) et, si le manuscrit contient des graphiques, des illustrations ou des caractères non standard, également en version PDF.

Tous les articles soumis feront l'objet d'une **évaluation par les pairs en double aveugle**. La décision de l'équipe éditoriale d'accepter ou de rejeter un article repose sur les deux rapports d'expertise.

La soumission d'un article implique qu'il n'a pas été publié auparavant et qu'il n'est pas en cours d'évaluation par une autre revue ni par l'éditeur d'un ouvrage collectif. L'article doit être rédigé en français. Le texte doit avoir été **relu avant la soumission** et être **irréprochable du point de vue grammatical et stylistique** pour pouvoir être pris en considération pour la publication.

Veillez soumettre une version **anonymisée** du texte. Veuillez inclure les informations suivantes lors de la soumission de votre article dans le message de commentaire : votre nom, votre adresse électronique, le nom de l'université/de l'institut, votre identifiant **ORCID** (obligatoire).

Résumé : le résumé (150 mots maximum) doit être rédigé **en français et en anglais** et accompagné de **5 à 10 mots-clés** (en français et en anglais).

Longueur : la longueur maximale des articles de recherche est de 40 000 signes (espaces compris) ; celle des comptes rendus d'ouvrages est de 7 500 signes (espaces compris).

Police : Times New Roman, 12 pt, avec encodage Unicode (par défaut sous Windows 7 et les versions ultérieures). Tous les caractères spéciaux (lettres avec signes diacritiques, symboles phonétiques, lettres cyrilliques et grecques, symboles mathématiques, etc.) doivent être insérés à partir de cette police. N'utilisez pas d'autres polices sauf si cela est nécessaire. Dans ce cas, la police utilisée doit être encodée en Unicode et téléversée avec le manuscrit.

Ponctuation et majuscules : Les espaces insécables doivent être utilisées conformément aux règles typographiques françaises, notamment avant les signes de ponctuation doubles (: ; ? !), à l'intérieur des guillemets (« »), entre un nombre et son unité, ainsi qu'avant les symboles tels que %, § ou °. Les majuscules doivent être accentuées lorsqu'elles le requièrent (É, À, Ç, etc.).

Pagination : Les manuscrits ne doivent pas être paginés.

Numérotation des sections : si les sections sont numérotées, elles doivent l'être de manière décimale, à partir de 1 ; par exemple :

1. Introduction
 - 1.1. Les objectifs
 - 1.1.1. Le corps principal
 - 1.1.2. La structure de l'article
 - 1.2. Règles générales concernant la langue et le style
 2. Abréviations
 - 2.1. Orthographe et ponctuation
- etc.

Citations et guillemets : le format des guillemets doit être << >> : « nnnnnn ». Les citations à l'intérieur d'une citation utilisent le même format.

Les mots à l'intérieur d'une citation ne sont jamais en italique, sauf s'il s'agit de données linguistiques, de mots ou syntagmes mis en évidence, ou de titres d'ouvrages qui seraient également en italique dans la bibliographie. Si une citation comporte des mots en italique pour l'emphase, une note de bas de page doit préciser si l'emphase est originale ou ajoutée par l'auteur. Le guillemet fermant, s'il suit une phrase complète, se place après le point final ; sinon, avant celui-ci.

Les citations longues (plus de 3 lignes) doivent être présentées en paragraphe séparé, entièrement en retrait, sans guillemets, Times New Roman 11. Les omissions à l'intérieur d'une citation doivent être indiquées par [...].

La langue du texte principal, y compris les citations, doit être le français ; lorsque des citations dans une langue autre que le français ne disposent pas de traduction française officielle (publiée), le texte original peut être donné en note de bas de page.

Gloses : utiliser les guillemets de type 6...9 ; par ex. *otoño* 'automne', *ánima* 'âme', etc.

Mise en évidence : les passages mis en évidence doivent être composés en italique (ne pas utiliser le gras ni le soulignement pour l'emphase) ; les données linguistiques ainsi que les titres des ouvrages cités doivent également être en italique

Exemples : Les données linguistiques plus longues et les exemples doivent être numérotés comme suit :

- (1) a. Abélard aime Héloïse.
b. Héloïse aime Abélard.

- (2) Au XII^e siècle, le moine Abélard aime la jeune Héloïse envers et contre tous.

Dans le texte principal, les exemples de ce type doivent être cités par leur numéro (et, le cas échéant, la lettre) : ...comme on peut le voir en (1b)... ; (2) montre que...

Figures : Les figures doivent être intégrées dans le texte et téléchargées également en **fichiers séparés**, avec une résolution minimale de 300 dpi (idéalement 600 dpi), aux formats jpg, jpeg, png ou eps. Si vous utilisez un **graphique** généré par Excel dans votre document Word, veuillez également télécharger le **fichier Excel**.

Autres symboles : le tiret demi-cadratin doit être utilisé avec le sens « de-à », par exemple pour les plages de pages, les dates ou les structures enchâssées : pp. 123–157 ; Leonardo da Vinci (1452–1519) ; Johnson – et bien d'autres – affirment que... N'utilisez pas le tiret simple dans ces cas.

Notes de bas de page : *Acta Romanica* impose l'utilisation de notes de bas de page plutôt que de notes de fin. Les notes doivent toutefois être réduites au minimum : toutes les informations pertinentes doivent être intégrées au texte principal (à l'exception des citations dans des langues autres que le français, comme indiqué ci-dessus). Dans le texte, l'appel de note se place immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte. L'appel de note précède donc toujours le signe de ponctuation.

Style des comptes rendus d'ouvrages : les informations concernant l'ouvrage recensé doivent être données de manière complète : nom de l'auteur tel qu'il apparaît dans l'ouvrage (prénom, nom), titre de l'ouvrage, éditeur, lieu et année de publication, nombre de pages. Aucun résumé ne doit être fourni pour les comptes rendus.

Références : les références dans *Acta Romanica* doivent suivre le **système auteur-date** du *Chicago Manual of Style*.

- **Livre** : Le lieu de publication n'est plus requis dans les références de livres.
 - Entrée de bibliographie : Binder, Amy J. et Jeffrey L. Kidder. 2022. *The Channels of Student Activism: How the Left and Right Are Winning (and Losing) in Campus Politics Today*. University of Chicago Press. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226819860.001.0001>
 - Citation dans le texte : (Binder et Kidder 2022, 117–118)
- **Chapitre** ou partie d'un ouvrage collectif : L'indication des pages du chapitre n'est plus requise dans la bibliographie. Dans le texte, on cite les pages pertinentes si nécessaire.
 - Entrée de bibliographie : Doyle, Kathleen. 2023. « The Queen Mary Psalter. » In *The Book by Design: The Remarkable Story of the World's Greatest Invention*, sous la direction de P. J. M. Marks et Stephen Parkin. University of Chicago Press.
 - Citation dans le texte : (Doyle 2023, 64)
- Dans certains cas, on peut citer **l'ouvrage collectif** dans son ensemble.
 - Entrée de bibliographie : Marks, P. J. M. et Stephen Parkin, dir. 2023. *The Book by Design: The Remarkable Story of the World's Greatest Invention*. University of Chicago Press. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226824109.001.0001>
 - Citation dans le texte : (Marks et Parkin 2023)
- **Livre traduit** : Dans l'exemple suivant, notez l'absence de virgule après « Borbély », le nom de l'auteur suivant l'ordre oriental (nom de famille en premier).
 - Entrée de bibliographie : Borbély Szilárd. 2015. *La miséricorde des cœurs*. Traduit par Agnès Járfás. Bourgois.
 - Citation dans le texte : (Borbély 2015)
- **Livre consulté en format électronique** : Pour un livre consulté en ligne, indiquer une URL ou le nom de la base de données. Pour les livres électroniques téléchargeables, préciser le format. En l'absence de pagination fixe, citer un chapitre ou une section dans le texte.
 - Entrée de bibliographie : Borel, Brooke. 2023. *The Chicago Guide to Fact-Checking*. 2^e éd. University of Chicago Press. EBSCOhost. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226817903.001.0001>
 - Citation dans le texte : (Borel 2023, 92)
- **Article de revue** : Les articles de revue sont généralement cités avec le volume et le numéro. La pagination complète figure dans la bibliographie. Pour les articles comptant plus de six auteurs, seuls les trois premiers sont listés, suivis de *et al.* ; dans le texte, seul le premier auteur est cité, suivi de *et al.*
 - Entrée de bibliographie : Dittmar, Emily L. et Douglas W. Schemske. 2023. « Temporal Variation in Selection Influences Microgeographic Local Adaptation. » *American Naturalist* 202 (4) : 471–485. <https://doi.org/10.1086/725865>
 - Citation dans le texte : (Dittmar et Schemske 2023, 480)

- **Article de presse ou de magazine** : Les commentaires de lecteurs sont cités uniquement dans le texte.
 - Entrée de bibliographie : Blum, Dani. 2023. « Are Flax Seeds All That? » *New York Times*, 13 décembre. <https://www.nytimes.com/2023/12/13/well/eat/flax-seeds-benefits.html>.
 - Citation dans le texte : (Blum 2023)
- **Compte rendu d'ouvrage** :
 - Entrée de bibliographie : Jacobs, Alexandra. 2023. « The Muchness of Madonna. » Compte rendu de *Madonna: A Rebel Life*, de Mary Gabriel. *New York Times*, 8 octobre.
 - Citation dans le texte : (Jacobs 2023)
- **Thèse ou mémoire** :
 - Entrée de bibliographie : Blajer de la Garza, Yuna. 2019. « A House Is Not a Home: Citizenship and Belonging in Contemporary Democracies. » Thèse de doctorat, University of Chicago.
 - Citation dans le texte : (Blajer de la Garza 2019, 66–67)

DOI : l'indication des identifiants DOI dans les références est **obligatoire**. Lors de l'affichage des DOI, respectez les [recommandations officielles](#) en la matière. Vous pouvez trouver les DOI de vos références sur le site de [Crossref](#).